

TABLEAU DES EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES PAR DISCIPLINE POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE

DISCIPLINE	PROTECTION DU CORPS	GANTS	PROTECTION PECTORALE / DORSALE	CASQUE
VITESSE	Combinaison de cuir 1 pièce. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie	Cuir	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »
DRAGSTER	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces sur zip. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous- vêtement complet en coton, nomex ou soie	Cuir	Dorsale : Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »
COURSES SUR PISTE	Combinaison de cuir ou Kevlar 1 pièce (matériau synthétique autorisé si conforme FIM, 65-07) pour les 250cc et plus. Pour les moins de 250cc et le Flat-Track, vêtements type motocross	Cuir ou matière équivalente	Dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05
TRIAL	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Dorsale: Obligatoire Pectorale : Recommandée	Normes F.I.M pour circuit fermé Norme ECE 22/05 « J » et « P » pour voies ouvertes à la circulation
ENDURO ENDURANCE T.T	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M pour circuit fermé Norme ECE 22/05 « P » pour voies ouvertes à la circulation et « J » (motos anciennes)
RALLYE ROUTIER	Combinaison de cuir 1 ou 2 pièces sur zip. Doublure synthétique interdite	Cuir	Dorsale: Obligatoire Protection gonflable autorisée	Norme ECE 22/05 « P » et « NP » pour voies ouvertes à la circulation
MOTOCROSS	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P » ou « J » (motos anciennes)
SUPERMOTARD	Combinaison de cuir 1 pièce ou matériaux équivalents. Doublure synthétique interdite, sauf port d'un sous-vêtement complet en coton, nomex ou soie.	Cuir	Dorsale : Obligatoire Protection gonflable autorisée	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »
COURSES SUR SABLE	Vêtements en matière résistante qui couvrent les bras	Cuir ou matière équivalente	Pectorale et dorsale: Obligatoire	Intégral obligatoire Normes F.I.M ECE 22/05 « P »

Les casques de plus de 5 ans ou hors normes en vigueur ou en mauvais état, peuvent être consignés par le commissaire technique, puis rendus en fin d'épreuves.

Le port de bottes en cuir ou en matériaux synthétiques (homologuées) est obligatoire.

Pour les protections ne bénéficiant pas du label FFM: - Pectorale, la norme EN 14021

- Dorsale, la norme EN 1621-2,

- Gilet intégral (Dorsale et Pectorale intégrées), conforme aux normes précisées ci-dessus.